

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchéance Question écrite n° 88960

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les raisons pour lesquelles des personnes ont fait l'objet d'une déchéance de la nationalité française ces dix dernières années. En effet, il lui demande de lui préciser les motifs ayant conduit, pour chaque cas, à cette sanction.

Texte de la réponse

Au cours des dernières années, de 2000 à 2010, seules sept déchéances de la nationalité sont intervenues après condamnation pour un acte qualifié de crime ou délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ou pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme.

Données clés

Auteur: M. Philippe Meunier

Circonscription: Rhône (13e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 88960

Rubrique: Nationalité

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10182 **Réponse publiée le :** 23 novembre 2010, page 12905